



AVIS DE RECRUTEMENT

N. 1 CHEF DE PROJET

PROJET : « Renforcement durable de la chaîne de valeur du cacao à travers le développement de systèmes agroforestiers et la formation professionnelle »

Code de référence: Ref. n. 14/V/2026

Data de publication: 31/07/2026

Date limite de candidature: 31/08/2026

Poste: Chef de Projet International

Job Type: Consultant (contrat non permanent)

Lieu d'affectation: Pointe-Noire, République du Congo, avec déplacements fréquents sur les sites du projet.

Durée du contrat: Temps plein, contrat de 12 mois (période d'essai initiale de trois mois, avec possibilité de renouvellement jusqu'à la fin du projet, sous réserve de la disponibilité des financements et d'une évaluation satisfaisante des performances du consultant).

Période de prise de fonction prévue: Le CIHEAM Bari se réserve le droit de finaliser la nomination du candidat au poste uniquement après l'achèvement de la procédure administrative et financière d'allocation du financement du projet, l'obtention des autorisations requises et l'absence d'objections de la part des autorités/institutions compétentes.

Intitulé du projet: « Renforcement durable de la chaîne de valeur du cacao à travers le développement de systèmes agroforestiers et de la formation professionnelle » – AID 013559

Sustainable Strengthening of the Cocoa Value Chain through the Development of Agroforestry Systems and Vocational Training – AID 013559

Donor: Ministère Italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI)

BACKGROUND

L'Institut Agronomique Méditerranéen de Bari (CIHEAM Bari, Italie) est une organisation intergouvernementale active dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle, de la recherche et de la coopération. La mission du CIHEAM Bari consiste à mettre en œuvre des projets de coopération et de développement avec les pays et les acteurs de plusieurs régions (Méditerranée, Afrique de l'Ouest et de l'Est, Moyen-Orient et Asie du Sud-Est).

Le CIHEAM Bari entend sélectionner un Chef de projet dans le cadre du projet « Renforcement durable de la chaîne de valeur du cacao à travers le développement de systèmes agroforestiers et la formation professionnelle » – AID 013559, financé par le Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI).

Le projet vise à renforcer la chaîne de valeur du cacao à travers le développement de systèmes agroforestiers et la formation professionnelle, en contribuant à une agriculture durable, à un travail décent et à l'utilisation durable des écosystèmes terrestres.

TERMS OF REFERENCE

Lieu d'affectation: Pointe-Noire, République du Congo, avec de fréquents déplacements sur les sites du projet.

Contrat et rémunération: la rémunération, les avantages et les autres conditions sont proposés conformément aux règles et règlements du CIHEAM Bari et seront déterminés sur la base de l'ancienneté professionnelle, des qualifications professionnelles spécifiques et du niveau de compétence, compte tenu des responsabilités et des tâches spécifiques que le candidat retenu sera appelé à exercer.

Durée du projet: 36 mois.

Durée de la mission: contrat de 12 mois (période d'essai initiale de trois mois, avec possibilité de renouvellement jusqu'à la fin du projet, sous réserve de la disponibilité des financements et d'une évaluation satisfaisante des performances du consultant).

Période de prise de fonction prévue: la nomination est subordonnée à l'approbation définitive du financement du projet, aux autorisations administratives et à l'absence d'objections de la part des autorités compétentes.

Responsable hiérarchique: le poste relève directement du Responsable du Département de la Coopération du CIHEAM Bari et du Responsable de l'Unité géographique « Sahel et Afrique subsaharienne », au sein du Département de la Coopération du CIHEAM Bari, ou d'un délégué officiellement désigné.

1. FONCTIONS PRINCIPALES

Dans l'exercice de sa mission, le Chef de projet international entretiendra des relations régulières avec la Direction du CIHEAM Bari et/ou ses délégués autorisés, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels locaux. Il sera responsable de la coordination générale, de la mise en œuvre et du suivi des activités prévues dans le cadre du projet.

- Assurer la coordination générale du projet et l'atteinte des résultats attendus, en rendant compte directement au Responsable de l'Unité Sahel et Afrique subsaharienne du Département de la Coopération;
- Planifier et programmer les activités du projet pendant toute la période de mise en œuvre, conformément au document de projet et au budget approuvé, y compris les ressources humaines, les procédures de passation de marchés et d'achat, ainsi que les ressources nécessaires à la mise en œuvre de toutes les composantes du projet;
- Suivre l'utilisation des ressources financières et l'avancement des dépenses, en étroite coordination avec le Responsable financier du CIHEAM Bari, en veillant au respect des exigences du bailleur de fonds et des procédures du CIHEAM Bari;
- Entretenir des relations techniques et institutionnelles régulières avec les autorités italiennes et locales impliquées dans le projet, notamment l'Ambassade d'Italie, l'Agence Italienne pour la

Coopération au Développement (AICS), les Ministères, les homologues locaux et les autres parties prenantes concernées;

- Veiller au respect des dispositions en matière de communication et de visibilité établies dans le document de projet;
- Coordonner les accords de partenariat et les protocoles d'entente (MoU) avec les acteurs institutionnels locaux intervenant dans la chaîne de valeur du cacao;
- Superviser et coordonner le personnel technique et administratif local basé en République du Congo;
- Planifier et préparer les rapports techniques intermédiaires et finaux à l'aide des outils et modèles fournis par le CIHEAM Bari;
- Contribuer à l'élaboration de nouvelles initiatives et propositions de projet dans le contexte africain et dans les domaines thématiques de compétence concernés.

2. QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES

2.1 Conditions essentielles

Les candidats seront considérés comme éligibles à la sélection s'ils remplissent, à la date limite de dépôt des candidatures, les conditions essentielles suivantes:

- Diplôme universitaire en sciences agronomiques, économie et socio-économie, administration des entreprises, ingénierie ou disciplines similaires (ou tout autre diplôme universitaire, s'il est accompagné d'au moins 6 ans d'expérience dans des projets/programmes de coopération internationale dans le domaine de l'agriculture ou du développement rural dans des pays africains);
- Expérience professionnelle avérée d'au moins 3 ans dans la gestion de projets de coopération internationale liés à l'agriculture ou au développement rural dans des pays africains;
- Expérience dans la planification et la gestion de projets financés par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) ou par des organisations internationales;
- Connaissance des principes fondamentaux du suivi et de l'évaluation des projets, avec une attention particulière à l'approche de gestion axée sur les résultats (GAR/RBM) et à ses outils opérationnels (cadre logique, indicateurs, résultats et produits);
- Maîtrise des outils de collecte et d'évaluation des données;
- Maîtrise des logiciels Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint);
- Nationalité italienne.

2.2 Compétences linguistiques

- Italien (langue maternelle);
- Français (niveau C1 requis);
- English (niveau B2 requis).

2.3 Aptitudes et compétences personnelles

- Leadership: capacité à guider et à motiver les membres de l'équipe;
- Communication: capacité à communiquer efficacement avec les membres de l'équipe, les parties prenantes et les bailleurs de fonds;
- Organisation : solides capacités organisationnelles permettant de planifier et d'exécuter efficacement les tâches;
- Gestion du temps: capacité à gérer efficacement le calendrier et les échéances du projet;
- Résolution de problèmes: capacité à faire face aux difficultés et à trouver des solutions efficaces;
- Adaptabilité: flexibilité et capacité à s'adapter à l'évolution des exigences ou des circonstances du projet.
- Gestion des risques: capacité à identifier et à atténuer les risques susceptibles de compromettre la réussite du projet.

2.4 Atouts

- Expérience antérieure en qualité de Chef de projet dans le cadre d'initiatives de coopération au développement en République du Congo;
- Expérience avérée dans la réalisation de diagnostics territoriaux et/ou d'analyse de chaînes de valeur dans le cadre de la coopération internationale;
- Expertise spécifique dans le secteur du cacao ou dans des chaînes de valeur agricoles comparables;
- Connaissance approfondie des méthodologies de formulation, de gestion et de suivi des projets de coopération internationale;
- Connaissance pratique des techniques et applications de la télédétection (considérées comme un atout majeur).

3. PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Tous les candidats intéressés doivent soumettre leur candidature, dûment datée et signée, en langue française, au format PDF, à l'adresse électronique suivante : cv@iamb.it

La date limite de candidature est le **31/08/2026 à 23h59**

Les candidats sont invités à indiquer dans l'objet du courriel le code de référence suivant : ***"Ref. n. 14/V/2026
"Candidature au poste de Chef de projet international en République du Congo".***

Les candidatures ne comportant pas cette référence seront exclues de la sélection. Le dossier de candidature doit comprendre:

- Lettre de motivation en français maximum 1 page (format A4, Times New Roman 12), dûment signée;
- Curriculum vitae en français, dûment signé, incluant deux références de supérieurs hiérarchiques ;
- Copie du passeport ou d'une pièce d'identité en cours de validité;
- La déclaration « Informations relatives à la collecte, à la conservation et au traitement des données à caractère personnel », jointe au présent avis de vacance et dûment signée pour acceptation.

Les candidatures féminines qualifiées sont vivement encouragées, le CIHEAM visant à garantir un environnement de travail inclusif et à atteindre un équilibre hommes-femmes au sein de son personnel.

Les candidats doivent également fournir un numéro de téléphone opérationnel et une adresse électronique valide aux fins de communication, et informer rapidement le CIHEAM Bari de toute modification pertinente survenue après le dépôt de leur candidature.

Veuillez noter que seules les candidatures complètes reçues dans le délai imparti seront acceptées et examinées. Avant de soumettre leur candidature, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent toutes les conditions essentielles précisées dans le présent avis de vacance. Les dates de début et de fin de tous les emplois précédents, ainsi que leur caractère à temps plein ou à temps partiel, doivent être clairement indiquées dans le curriculum vitae. Le CV doit fournir des informations détaillées sur toute expérience professionnelle, formation, activité de recherche ou étude. En ce qui concerne la section « Qualifications et compétences requises » (2.2 Langues), il est vivement recommandé de préciser le niveau de compétence linguistique conformément au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Sur demande, les candidats devront fournir des pièces justificatives indiquant clairement la durée et la nature de ces expériences.

4. EXCLUSION DE LA PROCÉDURE DE SÉLECTION

Les candidatures ne seront pas prises en compte si:

- elles ne remplissent pas les exigences essentielles d'éligibilité;
- elles sont reçues après la date limite;
- les documents ne sont pas dûment signés;
- les pièces exigées selon la procédure ci-dessus sont manquantes.

5. ÉVALUATION DES CANDIDATURES

À l'expiration du délai de validité de l'avis, le CIHEAM Bari vérifie l'admissibilité des candidatures au regard de la présence des conditions essentielles et de l'absence de motifs d'exclusion. Le CIHEAM Bari nomme ensuite une Commission répondant aux exigences d'autonomie et d'impartialité. La Commission évalue les candidatures en attribuant une note globale maximale de 100 points selon les critères suivants.

5.1 Titres et qualifications (40 points maximum)

L'évaluation de la formation, de l'expérience professionnelle et des compétences, ainsi que du respect des conditions essentielles et des atouts indiqués dans les documents soumis par le candidat, sera effectuée selon les paramètres suivants:

- Formation – jusqu'à 10 points;
- Compétences linguistiques – jusqu'à 10 points;
- Évaluation de l'expérience professionnelle – jusqu'à 20 points.

5.2 Entretien (60 points maximum)

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 30 points au titre des critères essentielles et des atouts seront présélectionnés et invités à un entretien. L'entretien se déroulera à distance au moyen de plateformes de visioconférence telles que Skype ou Zoom, dans les langues indiquées dans l'avis de vacance. Il visera à évaluer les connaissances et l'expérience du candidat, sa capacité à accomplir les tâches susmentionnées, les compétences linguistiques requises et toute autre aptitude nécessaire afin de déterminer l'adéquation de son profil au poste. La convocation à l'entretien sera envoyée par courriel à l'adresse indiquée par le candidat lors du dépôt de sa candidature. Les candidats ne pourront prétendre au remboursement d'aucun frais engagé dans le cadre de l'entretien. Le CIHEAM Bari évaluera le candidat conformément à ses règles et règlements. Cette évaluation sera fondée sur *l'intuitus personae*, ces missions relevant de prestations intellectuelles. La mission sera formalisée conformément aux règlements du CIHEAM Bari, après approbation du CV du candidat admissible par le Directeur du CIHEAM Bari. Une période d'essai initiale de trois mois sera accordée, à l'issue de laquelle la nomination pourra être confirmée ou révoquée.

6. RÉSULTATS DE LA SÉLECTION

Le candidat retenu sera celui ayant obtenu la note la plus élevée au classement général et en sera informé. En cas de désistement du candidat retenu ou de résiliation anticipée du contrat, le Bureau se réserve le droit de nommer un autre candidat figurant sur la liste de classement, sous réserve de la disponibilité des ressources financières. En cas d'égalité de notes, le candidat le plus jeune sera privilégié.

Veuillez noter que, s'il est sélectionné, le candidat retenu devra fournir les documents suivants:

- Une copie numérisée d'un passeport en cours de validité (validité résiduelle d'au moins 6 mois);
- Le questionnaire médical du CIHEAM Bari, dûment rempli dans toutes les rubriques requises.
- Inscription au Roster des Experts du CIHEAM Bari (<https://cviamb.iamb.it>). Les candidats doivent respecter les exigences ci-dessus afin d'éviter leur exclusion de la liste de classement.

En cas d'indisponibilité, le CIHEAM Bari se réserve le droit de nommer un autre candidat figurant sur la liste de classement.

7. RÉMUNÉRATION

Le salaire, les indemnités et autres conditions sont régis par les règlements du CIHEAM Bari. Ils seront fixés en fonction de l'ancienneté professionnelle, des qualifications spécifiques et du niveau de compétence requis pour les responsabilités et tâches assignées. La rémunération, versée en euros, inclura les charges, la sécurité sociale, l'assurance et tout impôt applicable, et ne dépassera pas les niveaux prévus pour des postes similaires dans d'autres organisations intergouvernementales. Le personnel, permanent ou non, est tenu de respecter

le code d'éthique et de conduite du CIHEAM Bari, qui reflète l'engagement de l'organisation aux valeurs fondamentales.

8. TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les candidats reconnaissent qu'en soumettant leur candidature, ils donnent leur consentement au traitement et à la gestion de leurs données personnelles (y compris les données sensibles). Ces données seront utilisées exclusivement par le personnel du CIHEAM Bari chargé de la conservation et de l'exploitation du dossier de candidature. Le CIHEAM Bari s'engage à gérer ces informations conformément aux obligations de confidentialité énoncées le 5 juillet 2019 dans la « Politique de sécurité de l'information et de protection des données personnelles », et en conformité avec le Règlement (UE) 679/2016 – « Règlement général sur la protection des données » (RGPD) ainsi que ses amendements ultérieurs.

9. DISPOSITIONS FINALES

Le CIHEAM Bari se réserve le droit de procéder à la nomination uniquement après l'achèvement de la procédure administrative et financière d'allocation des fonds et après obtention des autorisations requises des autorités compétentes. Le CIHEAM Bari peut également décider de ne pas attribuer le poste pour des raisons discrétionnaires. Ce poste n'est pas un emploi permanent au sein du CIHEAM Bari ou du projet et il reste soumis à un suivi périodique. En cas de force majeure obligeant le consultant à retourner en Italie, la rémunération sera ajustée en conséquence.